ADTC
Se déplacer autrement

Grenoble, le 23 juin 2025

Contribution de l'ADTC - Se déplacer autrement sur l'expérimentation en cours du plan de déplacement sur le secteur village à Gières

L'ADTC-Se déplacer autrement suit attentivement l'expérimentation sur le secteur village à Gières en cours depuis le début de l'année scolaire 2024/2025.

Nous accueillons avec satisfaction ce plan de circulation qui marque volonté d'aller vers un apaisement de la circulation du quartier du village de Gières et d'y limiter le trafic de transit.

L'expérimentation en cours constitue une première étape majeure qui a permis de sécuriser le passage à niveau, éliminer en bonne partie le blocage de la rue de la Plaine lors des déposes des élèves ainsi le trafic de transit des rues Pasteur et de l'Isère.

Nous souhaitons vous partager nos constats et nos demandes sur les différentes rues du secteur.

Rue de la Plaine (du passage à niveau à rue Pasteur) et desserte de l'école Don Bosco

La rue de la Plaine reste polluée par la desserte automobile de l'école Don Bosco, trafic qui n'a fait que croître depuis le début de l'expérimentation, contrairement aux autres rues du périmètre.

Les usagers de cette rue, à commencer par les élèves, doivent pouvoir bénéficier d'une voirie pleinement sécurisante aux abords directs de l'école ainsi que pour regagner les arrêts de transport en commun, leur domicile, ...

Nous avons constaté un fort trafic devant Don Bosco et sur la rue de la Plaine qui va clairement à l'encontre du bon fonctionnement d'une zone de rencontre. Aux heures de pointe, des files ininterrompues de voitures accaparent l'espace de la rue de Plaine, entre l'école Don Bosco et la rue Pasteur, cantonnant les groupes d'élèves sur une bande étroite entre le caniveau et les façades, au bord des pots d'échappement. Un rééquilibrage de l'espace public est nécessaire pour la sécurité et le confort des élèves et leurs parents lors de leurs trajets quotidiens. La rue devant l'école s'apparente davantage à un large dépose-minute qu'à un espace de vie apaisé.

Des cheminements piétons (notamment le marquage coloré « ludique ») et passages piétons les cheminements piétons colorés « ludiques » trahissent la perception du trafic motorisé comme un danger permanent dans une zone encore trop routière. En heure de pointe, les piétons se retrouvent cantonnés sur la seule bande étroite restante le long des logements, le reste de l'espace étant cannibalisé par les véhicules motorisés.

ADTC - Se déplacer autrement
5 place Bir-Hakeim 38000 Grenoble 04 76 63 80 55 contact@adtc-grenoble.org www.adtc-grenoble.org

Il faut continuer à travailler pour que cette rue puisse être perçue comme une zone de rencontre où piétons et cyclistes se sentent légitimes sur la voirie.

Nous estimons que le trafic doit impérativement baisser pour que l'aménagement puisse fonctionner. À ce titre, nous suggérons de fermer le passage à niveau aux véhicules motorisés (hors véhicules de secours, notamment pour l'école et la résidence autonomie Roger Meffreys).

Cette mesure devra, de toute manière, être prise lors de l'ouverture de la troisième voie de la gare de Brignoud à l'horizon 2028 en raison de l'augmentation de la durée de fermeture du passage à niveau (circulation de 2 trains supplémentaires par sens et par heure).

L'ensemble des acteurs (école Don Bosco, mairie, SMMAG, ...) doivent continuer leurs actions, notamment de communication, auprès des familles afin que la dépose d'enfants devant l'école Don Bosco soit **l'exception**. Les freins au changement doivent être identifiés et des actions doivent être mises en place pour les lever au plus tôt.

Sur la rue de la Plaine (de rue Pasteur à Grand'Rue)

Nous nous satisfaisons d'un apaisement effectif de la rue. Cependant, la traversée de la Grand'Rue à vélo est trop aléatoire et dangereuse en raison du trafic automobile intense à franchir. Elle doit être retravaillée pour assurer une réelle continuité sécurisée avec la rue des Martinets.

Sur la rue Pasteur

Nous constatons que la limitation à 20 km/h de la zone de rencontre n'était pas respectée dans la rue Pasteur, ce qui pose des problèmes de sécurité tant dans la rue qu'au croisement avec la rue de l'Isère où circulent de nombreux piétons et vélos. De nombreux véhicules arrivent trop vite et n'ont plus le temps d'observer si un cycliste ou un piéton arrive de la rue de l'Isère par la gauche avant de s'engager. Un accident corporel a ainsi eu lieu fin mai 2025, témoignant de la dangerosité de l'endroit.

Les deux chicanes mises en place en juin 2025 semblent aider à réduire la vitesse moyenne dans la rue. Si nous accueillons très positivement la chicane la plus à l'est avec son « shunt vélo » très confortable, celle la plus à l'ouest n'a pas de shunt mais un passage pour les piétons peu confortable et souvent obstrué par le stationnement automobile en bataille situé juste après cet aménagement.

Cette rue est en voie d'apaisement mais ne propose pas les caractéristiques d'une réelle zone de rencontre.

Sur la rue de l'Isère

La rue de l'Isère présente encore un caractère routier avec des potelets marquant la séparation entre l'emprise routière et l'emprise réservée aux piétons. Dans un espace aussi contraint, voulu comme zone de rencontre (et futur axe du réseau Chronovélo), les potelets doivent être supprimés pour faciliter le croisement à la montée des vélos et des véhicules motorisés (qui ne se décalent pas toujours, ce qui place alors les cyclistes dans des situations délicates) et laisser place à une rue où les piétons, puis les vélos, ont pleinement leur place.

En conclusion, l'ADTC-Se déplacer autrement considère que le plan de circulation mis en place pose les bases d'un réel apaisement du quartier du village à Gières tout en permettant une réduction du trafic du transit sur la rue de l'Isère, axe structurant pour l'accès au centre-ville de Gières à pied et à vélo.

Nous émettons un avis favorable à la pérennisation des mesures prises. Pour atteindre les objectifs d'apaisement réel du quartier et un bon fonctionnement de la zone de rencontre, il particulièrement veiller à :

- **Continuer à travailler à la réduction du trafic de transit et de dépose devant l'école Don Bosco, quitte à en venir à réserver le passage à niveau aux seuls piétons et cyclistes.**
- **Supprimer la séparation des modes sur la chaussée (trottoirs « de fait » des rues de l'Isère et Pasteur).**
- **Réaménager la rue Pasteur pour limiter les possibilités de prendre de la vitesse.**